



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MENFP)  
UNIVERSITÉ PUBLIQUE DE L'ARTIBONITE AUX GONAÏVES  
(UPAG)



**AVIS D'APPEL D'OFFRES A SOLLICITATION DE PRIX AU REGARD DE  
L'ARTICLE 6-1 DE L'ARRETE FIXANT LES SEUILS DE PASSATIONS DES  
MARCHES PUBLICS POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS**

LOT 1 : Aménagement de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSED).  
LOT 2 : Aménagement de la Faculté des Sciences Economiques, Comptable et de  
Gestion (FSECG).

**Appel d'Offres No : UPAG-FNE-2324-2**

Dans le cadre de l'exécution des travaux d'aménagement dans les bâtiments logeant les Facultés des Sciences Economiques, Comptables et de Gestion (FSECG) et la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSED) à partir d'une subvention des Fonds National d'Éducation (FNE), l'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG) lance ce présent appel d'offres à sollicitation des prix pour l'exécution des travaux cités ci-dessus.

En conséquence, l'Université Publique de l'Artibonite Aux Gonaïves (UPAG) invite tous les entrepreneurs ou groupements d'entrepreneurs intéressés, à présenter avec leurs qualifications des propositions financières et de qualité, sous plis cachetés, pour la réalisation des travaux d'aménagements, faisant l'objet dudit appel d'offres.

Un soumissionnaire peut présenter des offres pour un (1) ou plusieurs lots, et peut être attributaire pour un ou les deux (2) lots.

Le dossier complet des documents d'appel d'Offres peut être consulté par des entreprises intéressées au Rectorat de l'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG) à partir du **18 Mars 2024** à l'adresse suivante : **45, Rue Chrysostome Humbert, Gonaïves, Haïti (W.I)** où il peut être également retiré contre le paiement d'une somme forfaitaire et non remboursable de Dix Mille Gourdes (Gdes 10,000.00) par chèque de Direction ou chèque certifié au nom de l'UPAG.

Votre offre doit être valide pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendaires comptés à partir de la date limite du dépôt des offres et doit être accompagnée d'une garantie de soumission égale à 1% du montant de la soumission ; elle doit parvenir au plus tard à l'adresse ci-dessus le **18 Avril 2024 à 11 :00 heures A.M.**, et l'ouverture des plis se communiquera par **email ou par téléphone** et se fera , en votre présence si vous le souhaitez, à **11 :30 heures A.M** à la Salle de Conférence du Rectorat.

